

TCHÉCOSLOVAQUIE

Dates des élections: 5 et 6 juin 1981

But de la consultation

Renouvellement de tous les membres du Parlement à l'échéance normale de leur mandat.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement bicaméral de la Tchécoslovaquie, l'Assemblée fédérale, se compose de la Chambre du peuple et de la Chambre des nations.

La Chambre du peuple comprend 200 députés. La Chambre des nations comporte 150 membres dont 75 sont élus en République socialiste tchèque et 75 en République socialiste slovaque.

Le mandat des membres de l'Assemblée fédérale est de 5 ans.

Système électoral

Est électeur tout citoyen tchécoslovaque âgé de 18 ans révolus le jour des élections, à l'exception des malades mentaux et des personnes emprisonnées ou en détention préventive.

Les listes électorales sont mises à jour avant les élections. Le vote n'est pas obligatoire.

Est éligible à l'Assemblée fédérale tout électeur ayant atteint l'âge de 21 ans le jour du scrutin. Le mandat parlementaire est incompatible avec la fonction de Président de la République socialiste tchécoslovaque et avec celle de membre de la Cour constitutionnelle.

Tous les candidats doivent figurer sur une liste unique établie par le Front national de la République socialiste tchécoslovaque.

Le territoire tchécoslovaque est découpé en 200 circonscriptions pour les élections à la Chambre du peuple (dont 136 pour la Bohême-Moravie-Silésie et 64 pour la Slovaquie) et en 150 circonscriptions pour les élections à la Chambre des nations; dans chacune d'elles, le parlementaire est élu au scrutin uninominal à la majorité absolue. Si aucun candidat n'obtient la majorité absolue au premier tour, ou si la participation électorale a été inférieure à la moitié des électeurs inscrits, il est procédé dans les 15 jours qui suivent à un second tour, à l'issue duquel le candidat ayant obtenu la majorité simple est déclaré élu.

En cas de vacance d'un siège de député en cours de législature, il est procédé à une élection partielle; cela n'est pas obligatoire si la vacance se produit au cours de la dernière année de la législature.

Considérations générales et déroulement de la consultation

Les élections à l'Assemblée nationale ont coïncidé avec celles aux Conseils nationaux (assemblées) des deux Républiques, aux comités nationaux de régions et de districts ainsi qu'aux conseils municipaux. C'est le Front national de la République socialiste tchécoslovaque — organisation politique comprenant le Parti communiste et d'autres partis politiques et organisations de masse — qui a présenté les candidats à tous les organes représentatifs.

Avant le jour du scrutin, le Président de la République, M. G. Husak, le Premier Ministre, M. L. Strougal, et d'autres représentants du Gouvernement ont prononcé une série de discours sur divers aspects du programme du Front national en matière de développement économique et social et de relations internationales.

Tous les candidats du Front national ont été élus; la participation électorale a été de 99,51%. M. Strougal a été maintenu à la tête du Gouvernement.

Données statistiques

1. Résultats du scrutin et répartition des sièges à l'Assemblée fédérale

Nombre d'électeurs inscrits	10 789 574	
Votants	10 736 312 (99,51%)	
Bulletins blancs ou nuls	6 107 (Chambre du peuple)	
	6 109 (Chambre des nations)	
Suffrages valablement exprimés	10 730 205 (Chambre du peuple)	
	10 730 203 (Chambre des nations)	
<i>Suffrages en faveur du Front national de la</i>		
<i>République socialiste tchécoslovaque</i>	10 725 609 (Chambre du peuple)	
	10 725 895 (Chambre des nations)	

Formation politique	Nombre al Assemblée fédérale
• Front national de la République socialiste tchécoslovaque	
- Parti communiste tchécoslovaque	240
- Parti populaire tchécoslovaque	18
- Parti socialiste tchécoslovaque	18
- Parti slovaque du renouveau	4
- Parti slovaque de la liberté	4
- Sans-parti	66
	350

2. Répartition des parlementaires par catégories professionnelles

Fonctionnaires de partis et de l'administration publique.113
Ouvriers.92
Intellectuels.63
Travailleurs de l'agriculture.51
Divers.31
	350

3. Répartition des parlementaires suivant le sexe

Hommes.251
Femmes.99
	350

4. Répartition des parlementaires par classes d'âge

Moins de 36 ans.60
36-50 ans.127
51-60 ans.133
Plus de 60 ans.30
	350